



# Port Atlantique La Rochelle



*The Atlantic deep sea gateway.  
La porte de l'atlantique en eau profonde.*



## Synthèse du bilan environnemental 2014

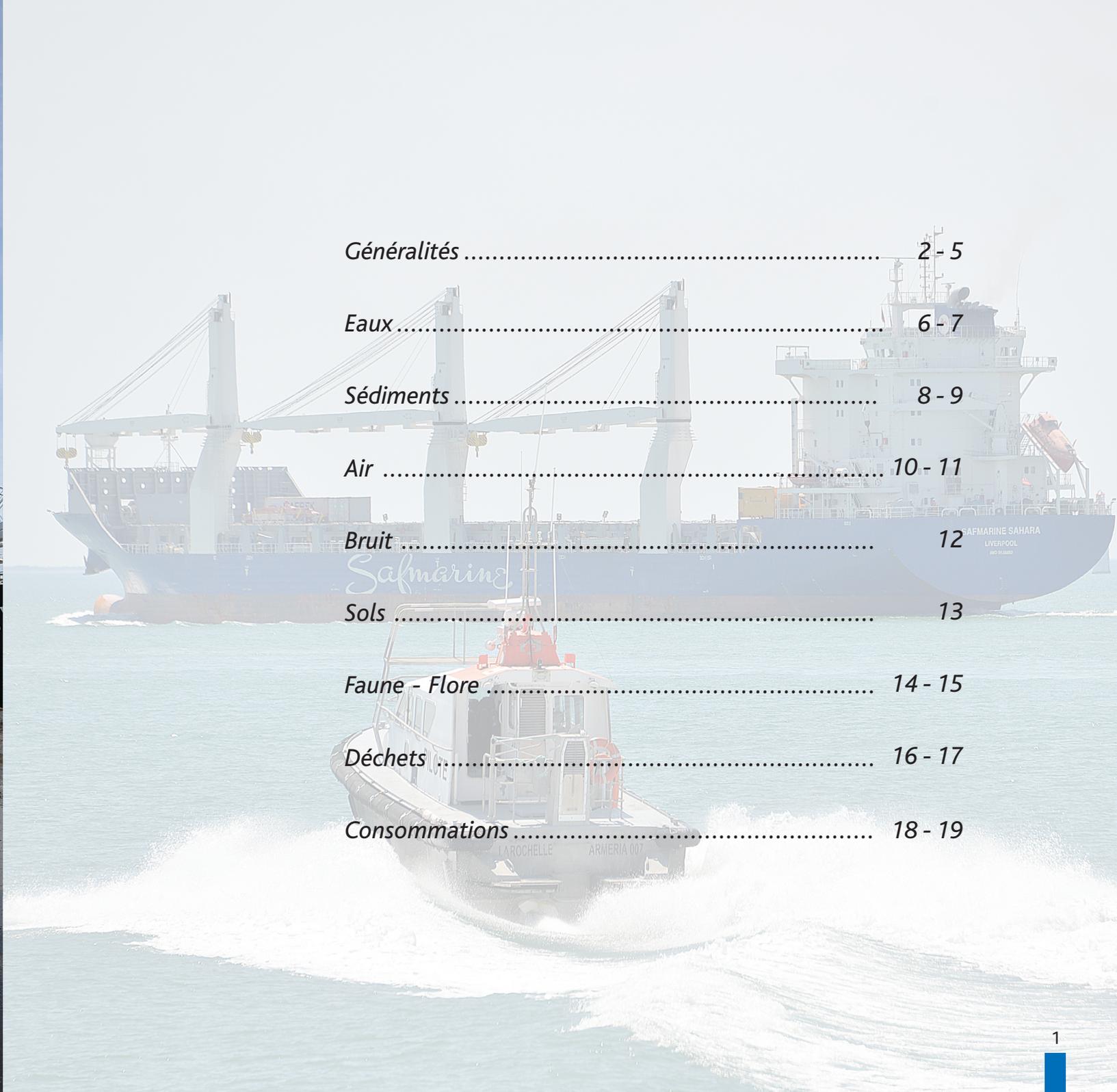
*Rédaction et mise en page*

  
**creocean**  
Environnement & océanographie

*Crédits photos : Thierry Rambaud, Fabien Mercier-(LPO), IDRA, CREOCEAN*

# Sommaire

<i>Généralités</i> .....	2 - 5
<i>Eaux</i> .....	6 - 7
<i>Sédiments</i> .....	8 - 9
<i>Air</i> .....	10 - 11
<i>Bruit</i> .....	12
<i>Sols</i> .....	13
<i>Faune - Flore</i> .....	14 - 15
<i>Déchets</i> .....	16 - 17
<i>Consommations</i> .....	18 - 19





## PORT ATLANTIQUE LA ROCHELLE SE CLASSE COMME

### LE 6<sup>ème</sup> GRAND PORT MARITIME FRANÇAIS EN TONNAGE DE MARCHANDISES

#### Atouts des installations

##### Des atouts nautiques importants :

- seul port en eau profonde de l'Arc atlantique français : 6 postes à quai de très grande profondeur dont 2 pour les produits pétroliers et 4 pour les autres marchandises ;
- accès nautique protégé par les îles de Ré et d'Oléron ;
- accès rapide : 45 minutes de pilotage ;
- accès et exploitation 24 heures sur 24, 365 jours par an.

##### Un site portuaire compact et moderne :

- 4275 mètres de quais, tous reliés au réseau ferré national ;
- accès direct au réseau routier (2x2 voies) ;
- 243 ha de domaine terrestre, au sein d'une enceinte fermée garantissant un niveau de sécurité et de sûreté conformes aux standards internationaux ISPS ;
- 310 ha de domaine maritime ;
- 52 ha de terre-plein ;
- 10 ha de hangars.

## Certifications

Après la certification ISO 9001 pour la qualité obtenue en 2007, ISO 14001 pour l'environnement en 2011, le Port est reconnu depuis le 20 octobre 2014 pour la qualité de son management en termes de santé et sécurité au travail conformément au référentiel de la norme OHSAS 18001.

Cette triple certification QSE est l'aboutissement d'un engagement fort pris par la direction, l'encadrement et les équipes du Port dans le cadre du système de management intégré.

## Grands travaux

En 2014, le Port a réalisé des travaux tels que :

- la réfection du Quai Lombard ;
- la rénovation de l'apportement pétrolier Ouest ;
- l'aménagement du quai de l'Anse Saint-Marc 2 (finalisation prévue fin 2015) ;
- la continuité de la sécurisation et rationalisation des voies portuaires (amélioration des tracés, éclairage) ;
- la fiabilisation et sécurisation du réseau ferré ;
- le commencement de gros travaux de Génie civil du PRCN : au niveau des formes de radoub, remise en état des vannes ;
- la destruction du hangar H4 et la construction du Hangar H3 ;
- la construction de la Maison du Port, nouveau siège social de Port Atlantique La Rochelle, avec une terrasse panoramique qui permettra ainsi l'accueil du public.

## Projets portuaires

En 2014, deux appels à projet ont vu le jour :

- le projet du Groupe Soufflet avec un silo situé à Chef de Baie ;
- l'industrialisation de l'activité de Refit de méga-yachts sur le Pôle de Réparation et de Construction Navale du Port avec l'équipe lauréate Eiffel Industrie et Atlantic Refit Center.

Son élaboration traduit :

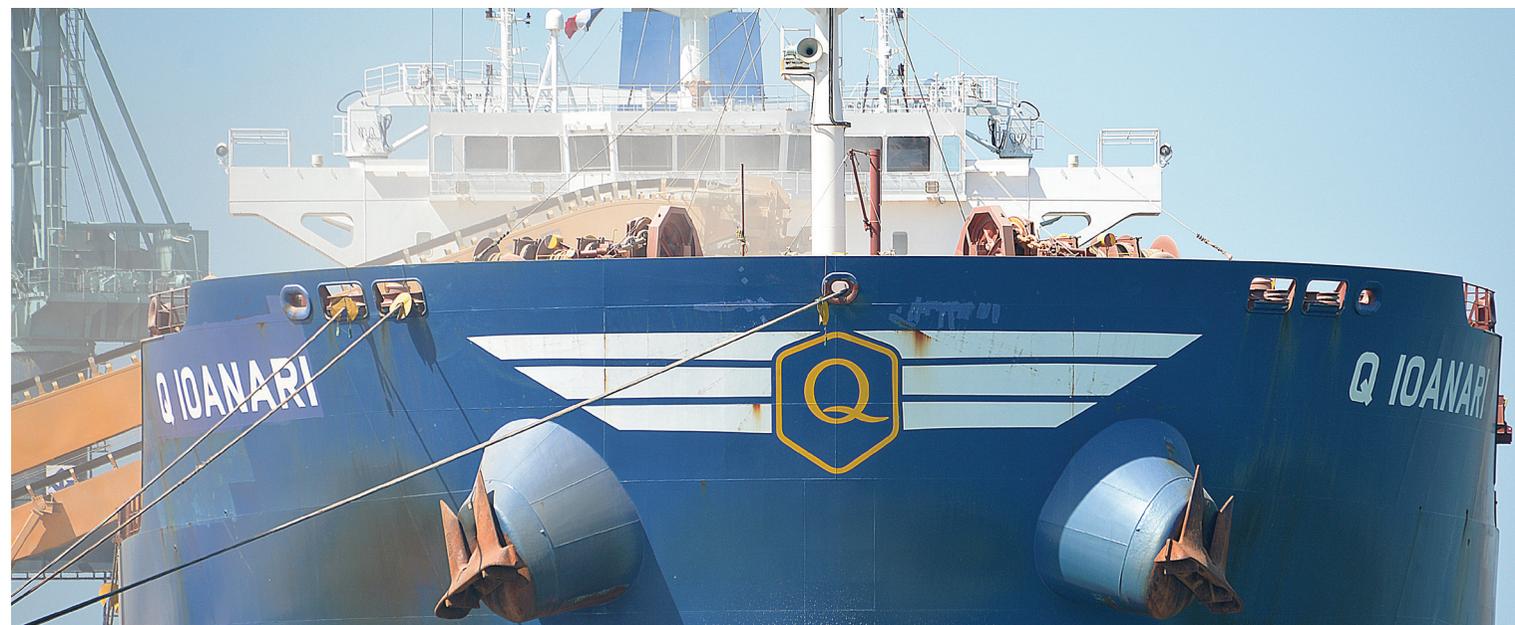
- l'ambition de l'ensemble de la place portuaire, élaborée par le Conseil de Surveillance en associant étroitement l'Union Maritime et les représentants du Conseil de Développement ;
- la volonté d'une large concertation effectuée au travers de plusieurs ateliers impliquant les salariés et les différentes parties prenantes du Port.

Ses enjeux sont :

- poursuivre son développement pour atteindre 18 000 emplois directs, indirects et induits et 12 millions de tonnes à horizon 2020 ;
- progresser encore davantage en matière de multimodalité en étant acteur de la logistique et augmenter le champ d'intervention du Port en pré et post acheminement ;
- préparer les conditions d'un développement durable partagé à long terme.

Ses objectifs :

- doter le Grand Ouest d'une plateforme industrielle portuaire à haute valeur ajoutée ;
- préparer et engager l'avenir avec les acteurs maritimes et portuaires ;
- offrir aux entreprises des solutions logistiques par l'Atlantique ;
- garantir à notre territoire une activité portuaire durable ;
- améliorer l'efficacité individuelle et collective de l'établissement.



## Evaluation environnementale du projet stratégique



Le projet stratégique fait l'objet d'une évaluation environnementale, soumise pour avis, à l'Autorité Environnementale (CGEDD) et à consultation du public. Elle a pour objet :

- d'évaluer les incidences positives ou négatives, des ambitions / défis / actions du projet stratégique, au regard des enjeux environnementaux ;
- de proposer des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation, ainsi que des indicateurs de suivi.

L'évaluation environnementale du projet stratégique a été élaborée de janvier à juin 2014.

Le CGEDD a émis son avis en octobre 2014.

Les éléments de ce projet stratégique demeurent consultables sur le site de Port Atlantique La Rochelle à l'adresse suivante :

<http://www.larochelle.port.fr/nous-connaître/actualités/304-projet-strategique-2014-2019.html>

Le projet sera ensuite proposé à la validation du Conseil de Surveillance.

## Bilan 2014

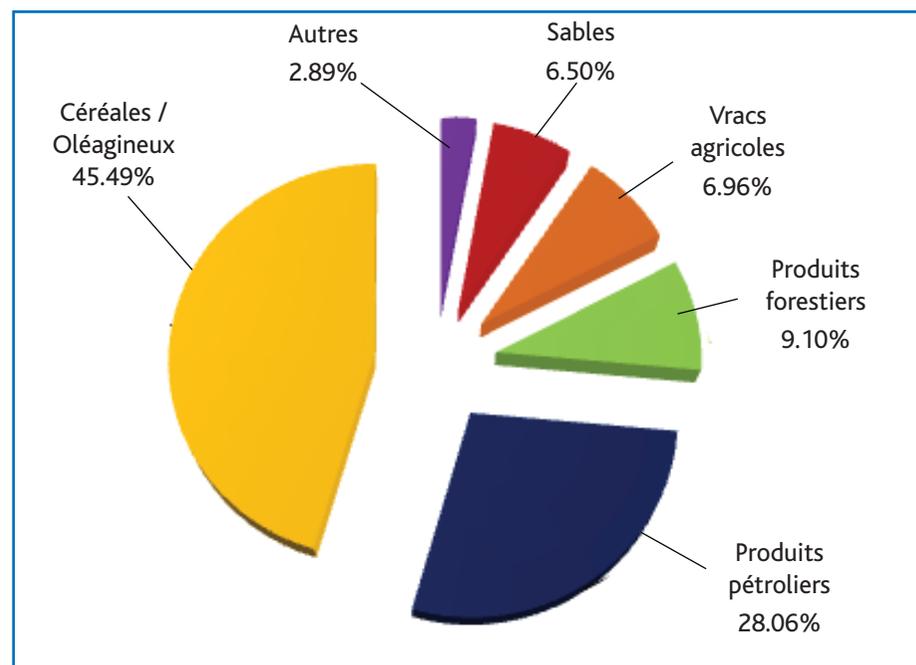
### En 2014

Trafic import-export de 9,40 millions de tonnes, légère baisse de 3% par rapport à 2013.  
Points forts : céréales oléagineux (45,49%) et produits pétroliers (28,06%).

Trafic ferroviaire : 1,363 millions de tonnes de marchandises transportées.

Part modale du ferroviaire en hausse avec 14% du trafic portuaire.

Trafic croisières : évolution en hausse avec 20 escales et 280 300 passagers.



# EAUX

## Suivi de la qualité des eaux résiduaires

Port Atlantique La Rochelle dispose de bassins de décantation connectés aux réseaux pluviaux dans le but d'améliorer la qualité de l'eau et de son plan d'eau, ces bassins font l'objet d'un entretien et d'un suivi régulier.

Deux fois par an, les rejets en sortie des bassins de décantation sont analysés. Les résultats sont conformes, meilleurs qu'en 2013, exception faite de deux postes (Sirène et Jeumont) qui présentent épisodiquement une valeur plus élevée en Demande Chimique en Oxygène (DCO).

Concernant le Pôle de Réparation et Construction Navale (PRCN), les eaux en sortie des deux unités de traitement des eaux de ruissellement sont conformes aux prescriptions de l'arrêté préfectoral.

## Eaux portuaires

Les eaux portuaires sont suivies deux fois par an sur 13 stations. Au regard des résultats portant sur les paramètres physicochimiques, en juin 95,7 % des eaux portuaires sont qualifiées de «très bonne à bonne» contre 91 % en novembre. Concernant les paramètres microbiologiques, en juin 100% des résultats sont qualifiés de «très bon à bon» contre 70,8% en novembre. A cette période il a été noté une dégradation ponctuelle des paramètres microbiologiques localisée dans les bassins les plus internes au Port (Port de service à Chef de Baie).

En bilan global, 93,5% des résultats sont qualifiés de «très bon à bon». Ces évaluations de qualité se font par rapport à la grille d'appréciation des valeurs seuils des eaux portuaires (source REPOM 2008, CQEL 85).

Les eaux portuaires à l'aval de l'aqueduc de ceinture sud (où sont rejetées les eaux de ruissellement du PRCN) sont conformes aux exigences de l'arrêté préfectoral AP n° 06-35 DISE-DDE du 5 septembre 2006 pour cet aménagement.

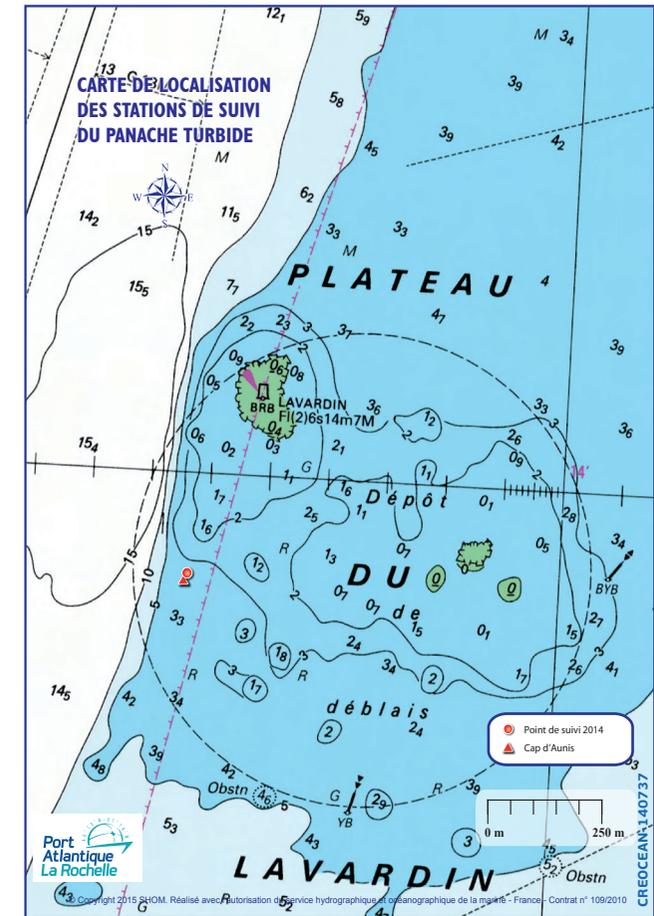


## Suivi du panache turbide lors de l'immersion de la zone du Lavardin

La campagne de prélèvement avec la Cellule Hydrographie de Port Atlantique La Rochelle a été programmée en novembre 2014. Les prélèvements sont effectués dans le panache turbide (détection visuelle) dans les 2 minutes qui suivent le clapage de la drague.

Le panache turbide étant un état transitoire, son caractère est ponctuel et temporaire. Les résultats rendent compte de la qualité des eaux au moment de l'opération d'immersion à un temps donné.

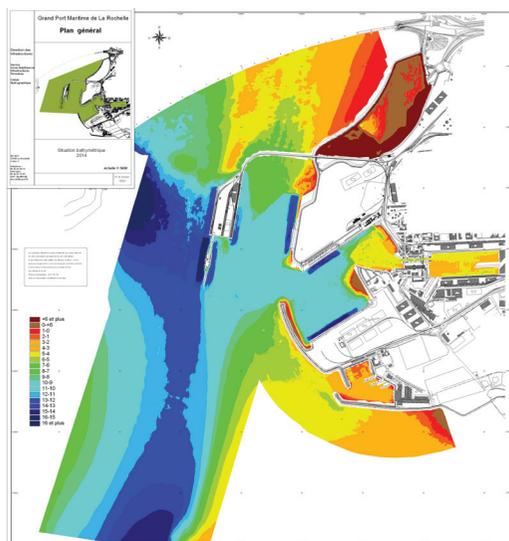
Ainsi, l'opération d'immersion des sédiments contribue toujours à une augmentation ponctuelle et temporaire des concentrations en MES.



# SEDIMENTS

## Dragage et immersion

Les opérations de dragage et d'immersion des sédiments du Port sont encadrés par l'arrêté n°09 13 DISE DDE du 24 août 2009. Elles sont réglementées et contrôlées, la qualité des sédiments et la maîtrise de l'activité constituent un enjeu environnemental.

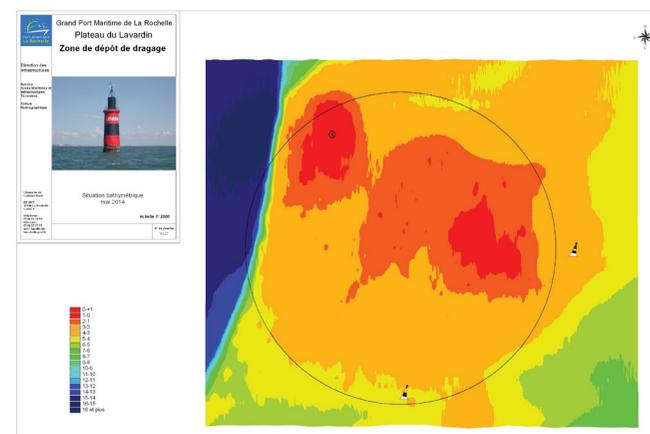


L'activité de la drague "Cap d'Aunis" sur le site de Port Atlantique La Rochelle a concerné toutes les zones du Port dont les sédiments sont compatibles avec l'immersion, soit 232 300 m<sup>3</sup>. Les volumes des sédiments dragués et immergés sont inférieurs aux volumes portés par l'arrêté préfectoral (300 000 m<sup>3</sup> maximum).

## Entretien des bassins de décantation

Le Port fait réaliser le dragage des boues des bassins de décantation au moins une fois par an. 233,21 tonnes ont été curées en 2014.

La zone d'immersion des sédiments du Lavardin fait l'objet d'un suivi bathymétrique annuel mettant en évidence son caractère dispersif. Après un engraissement constaté entre 2009 et 2011, l'évolution des volumes sur la zone est en régression depuis 2013.



Les levés bathymétriques réalisés en mai 2014 (Figure ci-dessus) montrent globalement des fonds qui oscillent entre -5.00 m CM et +1.00 m CM.

Le suivi de la qualité physicochimique des sédiments de la zone d'immersion et de ses abords a démontré que les sédiments présentent une qualité satisfaisante globale pour les paramètres réglementairement prescrits comme obligatoires.

## Boues de décantation

Ces boues font l'objet d'une analyse avant curage et traitement à terre dans des filières adaptées. Les résultats d'analyses montrent notamment l'absence de contamination par les PCB et les BTEX.

Les paramètres de constitution et les teneurs en métaux varient peu d'une année sur l'autre.

## Sédiments portuaires

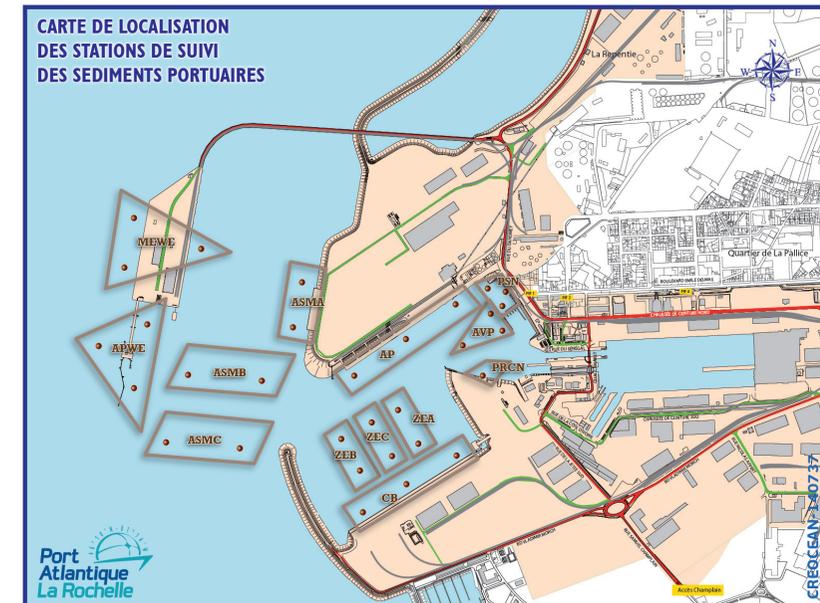
En 2014, le Port a réalisé une campagne d'analyse de sédiments portant sur 13 stations (2 à 3 échantillons unitaires par station). Un panel de plus de 40 paramètres est analysé afin de s'assurer que sur chaque zone à draguer les valeurs seuils de qualité des sédiments sont conformes.

Aucun dépassement des valeurs de référence N1 n'est observé pour les contaminants réglementaires (métaux lourds, PCB, HAP et TBT). Les sédiments sont réglementairement compatibles à l'immersion.

Les sédiments sur la zone **non draguée** à l'aval du rejet de l'aqueduc de ceinture sud présentent toujours des contaminations en PCB, HAP, TBT ainsi que pour certains métaux.

## Actions d'amélioration

- Travaux port de service : aménagements afin de le protéger des houles d'ouest : demande d'autorisation en cours.
- Valorisation des sédiments non immergeables du PALR : étude d'impact en cours.
- Système de rétention au niveau de l'apponement pétrolier : travaux réalisés en 2014, opérationnel en 2015.



## Surveillance de la qualité de l'air

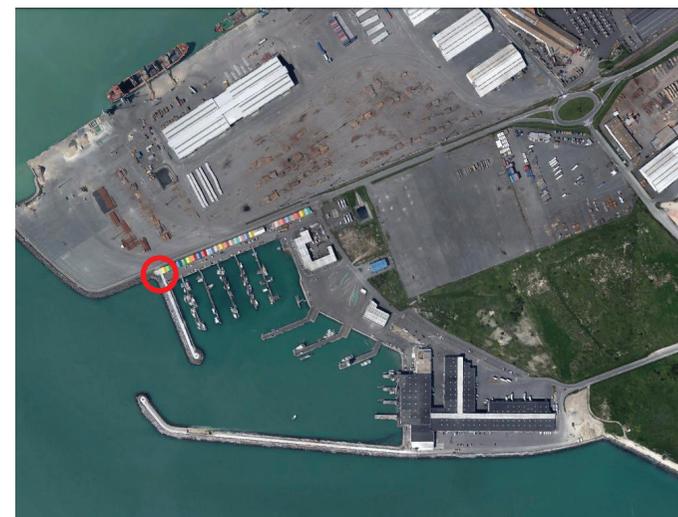
Depuis plusieurs années, ATMO Poitou-Charentes réalise des suivis de la qualité de l'air sur le Port mais également sur le quartier de La Pallice jouxtant le Port. La campagne de suivi de 2014 sur la station « La Rochelle-La Pallice » s'est complétée d'une surveillance sur la zone de Chef de Baie.

- La station « La Rochelle-La Pallice » est une station permanente. L'investissement est mutualisé entre les industriels portuaires, les collectivités (ville de La Rochelle et la Communauté d'Agglomération), ATMO-Poitou-Charentes et le Port. Ce site apporte un suivi en temps réel, 7 jours/7 et 24h/24 avec des comptes rendus quotidiens et hebdomadaires. Le suivi permet de caractériser la qualité moyenne de l'air sur le quartier de La Pallice et d'identifier les fluctuations.

- La station temporaire de Chef de Baie est une station située à la limite entre PALR et le Port de pêche. Elle est à considérer comme représentative des niveaux de pollutions auxquels sont exposées les personnes présentes sur le Port de pêche. Les mesures portent sur les concentrations de particules fines PM10.

La campagne de mesures ayant été prolongée sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2015, les résultats ne sont pas encore publiés et ne seront pas intégrés au bilan 2014.

L'objectif de ces mesures est de mieux caractériser l'impact des activités industrialo-portuaires sur la qualité de l'air.



### Station « La Rochelle - La Pallice » :

#### *Pour les PM 10*

- Respect des valeurs limite de protection de la santé humaine.
- Ecart peu significatif entre « La Rochelle-La Pallice » et « La Rochelle Centre ».
- Activité portuaire pouvant ponctuellement générer des émissions (via suivi des dépassements de seuils de vigilance non réglementaire).
- En 2014, le Quai Lombard et le Bassin à Flot sont les sources principales d'émissions.

#### *Pour les PM2,5*

- Objectif de qualité vraisemblablement dépassé sur la station « La Rochelle – La Pallice ».
- Activité portuaire non incriminée dans ce dépassement, celui-ci ayant été généralisé sur toute la Charente-Maritime.

### Station « Chef de baie » :

- Campagne de mesures des PM10 démarré 3<sup>ème</sup> trimestre 2014, poursuite des mesures sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

## Améliorations 2015

- Transfert de l'activité céréales du Bassin à Flot Nord au Bassin à Flot Sud.
- Projet d'implantation de silo à Chef de Baie avec un rééquilibrage du trafic du Bassin à Flot vers Chef de Baie et l'utilisation de matériel de manutention capoté.
- Mise en place par la société SICA d'un dispositif d'abattage de poussière sur le portique P3 du Quai Lombard (finalisation en 2015).



# BRUIT

## Actions d'amélioration 2014

En 2014, des actions d'amélioration ont été menées ; elles visent des travaux et des réajustements concernant l'impact sonore. Ces mesures font partie des engagements du Port contenus dans sa charte de développement durable : l'écoute, le dialogue, l'éthique et la transparence.

### Fermeture de Montcalm

L'accès Montcalm se justifiait par sa localisation géographique centrale permettant aux transporteurs routiers un accès rapide à tous les terminaux du Port mais il générait des nuisances aux riverains. Le Port a déjà limité dans un premier temps l'amplitude horaire de circulation des poids lourds, avant de fermer cet accès pour en construire un nouveau. L'accès Montcalm au brouettage a donc été remplacé par l'accès Bouquet de La Grye, dans la rue du même nom située en prolongement du boulevard Denfert-Rochereau. Les travaux se sont déroulés sur le mois de février 2014 et ont comporté des travaux de voirie et la pose d'un portail coulissant de 8 mètres linéaires. Ainsi depuis le 18 mars 2014, l'accès Bouquet de La Grye est opérationnel.

### Silo Lombard

Après avoir effectué des campagnes de mesures de bruit, la société exploitante du silo Lombard (SICA) a réalisé des travaux ayant diminué les émissions sonores du silo.

### Faisceau ferroviaire de Vaugouin

L'impact sonore du transport ferroviaire a fait l'objet de mesures visant à le réduire :

- travaux (90000 euros) afin de décaler le stationnement des motrices à distance des habitations de Vaugouin ;
- formation progressive des agents de conduite d'OFP Atlantique à la connaissance du réseau ferré portuaire afin de préparer les convois depuis Chef de Baie ;
- limitation de la vitesse des convois entrant sur le faisceau de Vaugouin de 30 km/h à 15 km/h ;
- interdiction du stockage de marchandises non souhaitables sur le faisceau de Vaugouin.



## SOLS

Ce chapitre rend compte de l'acquisition progressive par le Port des données relatives à la qualité des sols, en particulier pour les zones marquées par d'anciennes activités industrielles ou artisanales.

### Parking de la Maison du Port

Port Atlantique La Rochelle a construit en 2014 son nouveau siège « La Maison du Port » à l'extrémité ouest du boulevard Delmas de manière à être directement accessible depuis le quartier de La Pallice. Ce site comprend deux îlots nommés « Maison du Port » et « Réserve foncière » ayant anciennement été exploités pour des usages industriels. Des investigations complémentaires menées en 2014 sur l'emprise du futur parking de la Maison du Port ont conduit aux actions suivantes :

- évacuation de terres contaminées par des hydrocarbures au droit des anciennes zones de stockage ;
- évacuation des terres inertes vers l'ISDI du Port Atlantique de La Rochelle ;
- création d'un merlon paysager afin de confiner les terres contaminées par des éléments traces métalliques.

### Acquisition des terrains de Jeumont

Avant de procéder à l'acquisition du site Jeumont (9 ha), le Port a fait réaliser :

- une étude historique et documentaire ;
- un diagnostic de pollution des sols et du sous-sol ;
- une étude de modalités de gestion.

### Suivi de dépollution du Service des Essences des Armées (SEA)

Le Port a missionné une contre-expertise des opérations de dépollution du SEA avant qu'il ne quitte les lieux dont le Port est propriétaire.



## Suivi de la macrofaune benthique sur la zone d'immersion

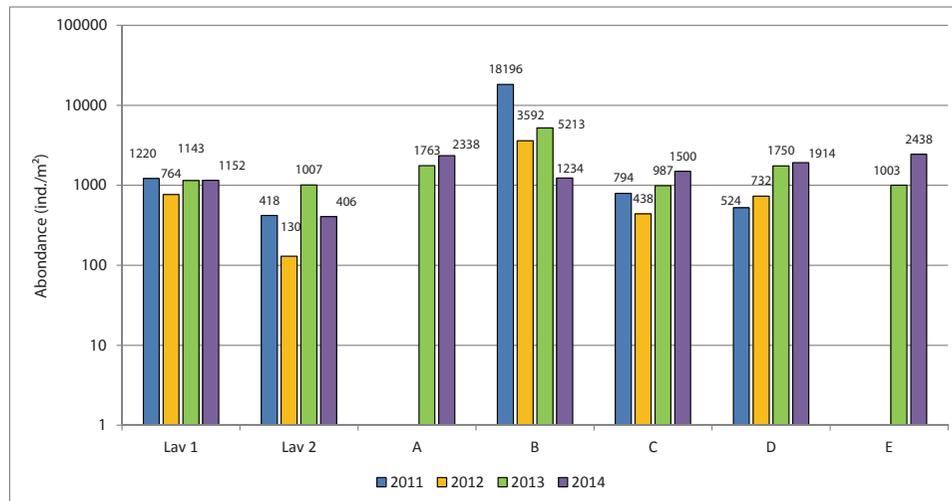
En 2014, le protocole de suivi de la macrofaune benthique a porté sur 7 stations réparties comme suit : 2 sur la zone d'immersion (Lavardin 1- Lavardin 2) et 5 stations extérieures (A à E) .

Sur le site ,154 espèces ou taxons ont été identifiés pour une abondance globale de 5491 individus.

Les stations situées sur le site d'immersion (Lavardin 1 et Lavardin 2) présentent les richesses spécifiques, les abondances et les biomasses les plus faibles.

Les stations situées à l'extérieur de la zone d'immersion présentent les valeurs les plus élevées aussi bien en richesse spécifique qu'en abondance, comme déjà observé lors des précédents suivis (2009-2012).

Les valeurs de l'AMBI sont révélatrices d'un bon état écologique pour toutes les stations, résultat constant aux années antérieures. Cet état est qualifié de «bon» au sein de la zone d'immersion et de «bon à excellent» en dehors de la zone.



Sur la période hivernale 2013-2014 et pour l'année 2014, Port Atlantique La Rochelle a missionné la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) sur plusieurs actions présentées ci dessous.

### Suivis annuels

- Le suivi de la mouette mélanocéphale a permis d'observer sa présence de la mi-janvier à mars sur le Port.
- Le Port s'avère être une zone de refuge lors des tempêtes hivernales avec présence d'espèces remarquables d'oiseaux.
- Entre mars à juillet 34 espèces, considérées comme nicheuses, ont été repérées sur le périmètre du Port. Neuf d'entre elles sont des espèces remarquables et prioritaires.
- Deux espèces de libellules ont été observées au niveau du bassin de décantation de la Sirène.

### Actions 2014

- Aménagements en faveur de la biodiversité avec la mise en place de nichoirs à Traquet motteux sur 9 sites.
- Mise en place d'un observation photographique sur 9 points afin de suivre l'évolution paysagère des sites et de percevoir leur évolution.
- Organisation de «petit déjeuner biodiversité» pour le personnel du Port.
- Surveillance du moustique tigre ; il n'a pas été détecté sur le Port (suivi par EID).



Panneau  
signalétique



Aménagement pour  
le Traquet motteux

# DECHETS

## Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)

L'installation de Déchets de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) de la Repentie concerne l'activité de valorisation de déchets inertes du BTP produits par les entreprises du secteur de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et de ses environs.

L'exploitation est encadrée par deux arrêtés : l'arrêté du 28 octobre 2010 relatif aux installations de stockage de déchets inertes et l'arrêté du 2 janvier 2012 autorisant l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes pris pour application de l'article L541-30-1 du code de l'environnement.

En 2014, ce sont 317 955 tonnes de déchets inertes en provenance de la Charente-Maritime qui ont été admises sur l'ISDI.

## Déchets des navires

La collecte et le traitement des déchets d'exploitation des navires et des résidus de cargaison sont encadrés par une Directive Européenne, transposée en droit français par décret.

Les navires peuvent déposer sur les quais leurs déchets d'exploitation triés dans les contenants adéquats, ces points déchets sont appelés points MARPOL. Pour les autres déchets, les navires doivent faire appel à des prestataires déchets agréés par le Port. En 2014 les déchets des navires représentent 1 907 tonnes dont 84,7% sont des résidus de cargaison.

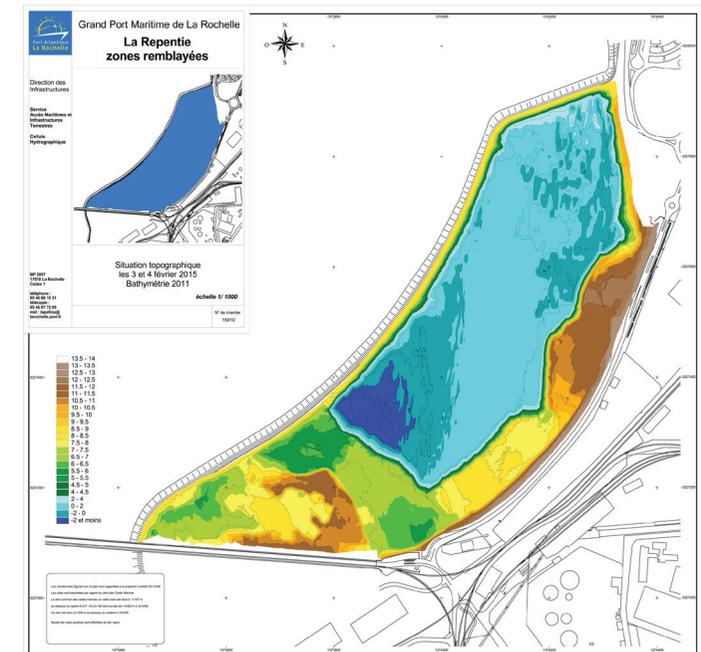
## Déchets du PRCN

L'arrêté préfectoral relatif à l'exploitation du Pôle de Réparation et de Construction Navale (PRCN) prescrit des règles précises de gestion des déchets. Les navires admis sur l'aire de carénage ou accostés au Quai Camaret ont déposé 64 tonnes de déchets au point « Déchets » implanté sur l'aire de carénage.

## Déchets internes du Port

Les déchets internes de Port Atlantique La Rochelle sont produits par les salariés dans les bureaux, les ateliers (huiles usagées, matériaux souillés, piles, cartouches d'impressions, papier et cartons, ...).

En 2014, ce sont 32,07 tonnes de déchets produits par les activités du Port qui ont été traitées.



## Déchets issus des opérations particulières

Ces déchets sont issus des travaux ferroviaires (123 tonnes de traverses), des boues extraites des opérations de nettoyage du décrocteur de l'ISDI de La Repentie (99 tonnes), de la déconstruction du hangar H3 (53 tonnes d'amiante) et de l'évacuation de transformateurs contenant des huiles et des contaminants PCB.

## Opérations de collecte de macrodéchets flottants

En 2014, ce sont 3 063 kg dont 1 684 kg recyclables qui ont été récoltés au cours de 4 opérations.

Le bois reste le déchet principal collecté (>40%).

La majorité des déchets est concentrée sur la digue de Chef de Baie.

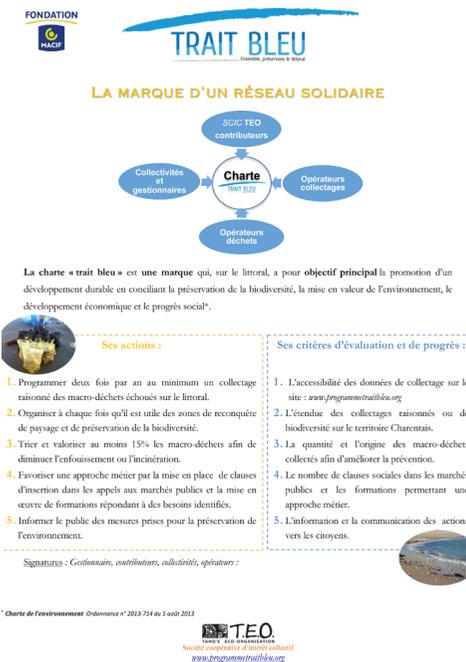
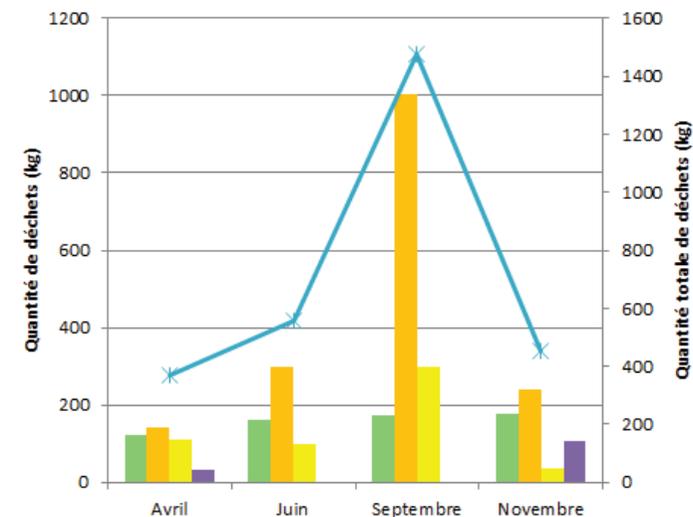
Entre 2013 et 2014, une diminution des apports a été notée grâce à de fréquentes opérations de nettoyage.

## Signature de la charte Trait Bleu

Une charte Trait Bleu a été signée par le Port en novembre 2014. C'est une marque qui, sur le littoral, a pour objectif principal la promotion d'un développement durable en conciliant la biodiversité, la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Les actions de cette charte sont déclinées en 5 points :

- programmer deux fois par an au minimum un collectage raisonné des macro-déchets échoués sur le littoral ;
- organiser, à chaque fois qu'il est utile, des zones de reconquête de paysage et de préservation de la biodiversité ;
- trier et valoriser au moins 15% les macro-déchets afin de diminuer l'enfouissement ou l'incinération ;
- favoriser une approche métier par la mise en place de clauses d'insertion dans les appels aux marchés publics et la mise en œuvre de formations répondant à des besoins identifiés ;
- informer le public des mesures prises pour la préservation de l'environnement.



# CONSOMMATIONS

## Consommation en eau

La consommation 2014 n'est pas connue, les relevés n'ayant pas été tous recueillis au moment de la rédaction du présent rapport.

Pour mémoire, rappelons que la consommation de 2013 était 1 599 m<sup>3</sup>, en baisse par rapport aux années précédentes grâce à une politique de responsabilisation des utilisateurs.

## Consommation en électricité

La consommation électrique est répartie entre 6 entités différentes. Pour 2014, la consommation totale se monte à 2 663 173 kWh.

On constate une forte disparité entre les entités. Les infrastructures représentent 77,3% de la consommation électrique du Port avec notamment les installations du PRCN.

En 2014, les autres structures prépondérantes avec des consommations supérieures à 100 000 kWh sont les bâtiments et les éclairages.

## Consommation en carburant

Le Port dispose de 22 véhicules, hors véhicules de fonction. En 2014, le kilométrage parcouru par ces véhicules a diminué de 10% occasionnant ainsi une diminution de 9% de la consommation du carburant. La drague « Cap d'Aunis » représente le plus gros poste de consommation de carburant.

## Consommation de fuel domestique

Seulement trois bâtiments disposent de ce type de chauffage, la consommation a nettement diminué depuis 2012 passant de 13 312 litres à 8 356 litres.

### Eclairage du tunnel de la base sous-marine

Le tunnel de la base sous-marine a été doté d'un système d'éclairage de type LED pendant l'été 2014. Cet équipement allie sécurité et économies d'énergie. Dix points lumineux, placés à 6 m de haut sur un linéaire de 150 m, équipent désormais le tunnel. Trois radars permettent de détecter la présence des véhicules et des piétons empruntant cet accès à l'épi central du Bassin à Flot, afin de moduler l'éclairage.

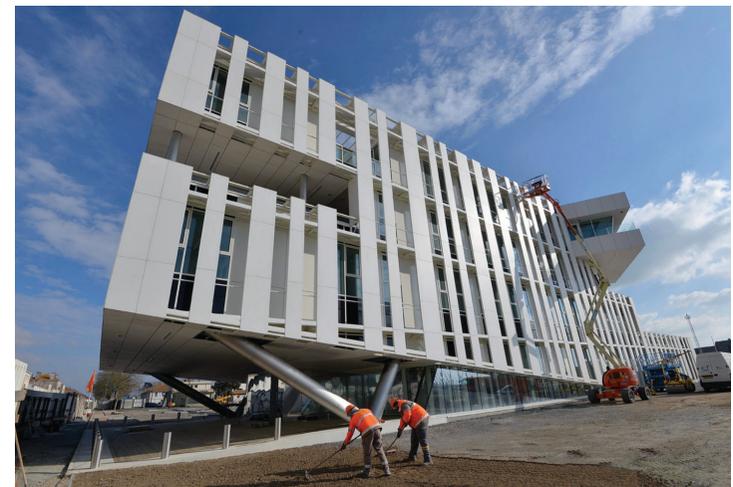
### Audit photocopieur

Un audit a été réalisé sur les moyens et les méthodes d'impressions dans le but de générer des économies et améliorer les pratiques. Il a mis en avant des pistes d'amélioration comme la généralisation des impressions R/V et noir & blanc par défaut.

### Maison du port

La Maison du Port va permettre de regrouper la grande majorité des services de Port Atlantique La Rochelle et de créer un lien supplémentaire entre la ville et le Port avec notamment sa terrasse panoramique. L'emménagement dans la Maison du Port est programmé courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

La conception de la Maison du Port est en cohérence avec la démarche environnementale de Port Atlantique La Rochelle. C'est un bâtiment à énergie positive (BEPOS) qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme en faisant appel aux énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques).





BP 70394 17001 La Rochelle cedex 1

Tél. : 05 46 00 53 60 - 05 46 43 19 28

[contact@larochelle-port.eu](mailto:contact@larochelle-port.eu)

[www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr)